

08 OCT. 1989

140 / 10 / 89

ZIRAGORA Félix  
C/O Gestion des Crédits.  
MINAFFET.

Le Gouvernement de la République  
Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale doit à Monsieur ZIRAGORA Félix  
la somme de SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE (6.250 FRW)  
FRANCS RWANDAIS pour avoir effectué une mission à l'intérieur  
du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET  
ARRETE A LA SOMME DE SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE  
FRANCS RWANDAIS.

*Mutanga*  
10/10/89

Kigali, le 10 avril 1989

Pour approbation

Le déclarant

Dr. Casimir BIZIMUNGU  
Ministre des Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale.

ZIRAGORA Félix.

~~MUTANGANA Fabien  
Directeur Général des Affaires  
Administratives et Juridiques~~

*[Signature]*

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du *1826* du *24/9/1989*  
inscrit sous note *3* du *14/9/1989*  
Kigali, le *14/9/1989*

Paiement par Chèque  
No. *0024* autorisé  
Kigali, le *10 OCT. 1989*  
Le Directeur du Trésor

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le *05 OCT. 1989*

*[Signature]*  
Le gestionnaire des crédits

*Gour acquis*  
*[Signature]*  
*Débit ZIRAGORA*

N° de compte : 1554-35/RW B.K.

ZIRAGORA Félix  
C/O Gestion des Crédits.  
NINAFET.

Le Gouvernement de la République  
Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale doit à Monsieur ZIRAGORA Félix  
la somme de SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE (6.250 FRW)  
FRANCS RWANDAIS pour avoir effectué une mission à l'intérieur  
du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET  
ARRETE A LA SOMME DE SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE  
FRANCS RWANDAIS.

Kigali, le 10 avril 1989

Pour approbation

Le déclarant

Dr. Casimir BIZIMUNGU  
Ministre des Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale.

ZIRAGORA Félix.

*30*  
Directeur Central des Affaires  
Administratives et Juridiques

Paiement par Comptable  
No. *0084* autorisé  
Kigali, le .....

*18/04/89* 54 03 12  
*14/04/89*  
*14/04/89*  
Le gestionnaire des crédits

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le *05* OCT. 1989

*Fond acquis*  
*Félix ZIRAGORA*

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Casimir BIZIMUNGU, Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération Internationale  
autorise M. Félix ZIRAGORA  
à se rendre à Kibuye  
Pour participer à la conférence organisée par l'Association Française des  
Volontaires du Progrès (Evaluation des actions menées au Rwanda)

640

Prépt



Date de départ : le 6 avril 1989  
Date de retour : le 8 avril 1989  
Durée de mission : 3 jours

Date d'arrivée  
à Kigali, le 8 avril 1989



Kigali, le 5 avril 1989



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, **Casimir BIZIMUNGU, Ministre des Affaires**  
**Etrangères et de la Coopération Internationale**  
autorise M. **Félix ZIRAGORA**  
à se rendre **à Kibuye**

Pour **participer à la conférence organisée par l'Association Française des**  
**Volontaires du Progrès (Evaluation des actions menées au Rwanda)**

*SP*  


*Uw*

Date de départ : **le 6 avril 1989**  
Date de retour : **le 8 avril 1989**  
Durée de mission : **3 jours**

*Date d'arrivée  
à Kigali, le 8 avril 1989*

*[Signature]*  
KARIMUNA Athanase  
Gestionnaire des Crédits

Kigali, le **5 avril 1989**

  
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale  
Secrétaire Général